

Fouesnant

Urbanisme lundi 11 juillet 2011

Fouesnant. Le sentier côtier fait encore tousser



Le nouveau tracé de sentier côtier déplaît à des écologistes qui l'estiment non respectueux de la loi.
Archives Ouest-France

Le conseil municipal de Fouesnant s'était prononcé à l'unanimité en faveur du nouveau tracé côtier de Beg-Meil, en mai, à Fouesnant (Finistère). Le vote n'est pas du goût d'Europe écologie Les Verts Kemper Kerne, qui va déposer un avis défavorable dans ce dossier soumis à enquête publique.

«Corridor inacceptable»

Qu'est-ce qui coince ? **« Cette nouvelle proposition n'est pas respectueuse de la loi, puisqu'il est envisagé un bétonnage du haut de la plage des Oiseaux, sur le domaine public maritime, alors que ce dernier est inconstructible et inaliénable, tempête Europe écologie, par la voix de Vincent Esnault. La parcelle 41 reste toujours aussi problématique car de profonds décaissés, des murs de 2 m de hauteur et des grillages de 2 m empêcheront le promeneur d'apercevoir la mer. Ce corridor est inacceptable. »**

Vincent Esnault ajoute : **« Ces travaux risquent de favoriser les ruissellements des eaux de pluie et l'érosion de la falaise alors qu'il suffirait de planter une haie ou un talus, pour préserver l'intimité des riverains. En cas d'effondrement, c'est le contribuable qui mettra la main à la poche. Nous nous étonnons du vote du conseil municipal. Nous déposerons donc un avis défavorable. »**